



Rencontre de Quartier Village 12 juin 2021



Présence citoyenne : 54 habitants

Présence élus : Le Maire, les adjoints et conseillers municipaux.

Présence techniciens : Direction générale, Services techniques, service communication, police municipale, service participation citoyenne.

Actualité et fiche d'identité du quartier Village

VOIRIE

Compétence :

- Grenoble Alpes Métropole

L'ensemble des travaux sur voirie relève de la compétence Métro

Enjeux (lieu, ...) : Sécurité routière en face de l'école et de l'église

Projets en cours / à venir : Cf partie Urbanisme

Demandes Riverains recensées :

- Sécurité devant l'école et l'église
- Projets urbains – craintes d'une voirie pas adaptée

BATIMENTS PUBLICS

Compétence :

- **Equipements communaux** : Ecole du Village et salle Emile Sistre

PROPRETE URBAINE

- **Compétence** : Entièrement communale
- Sous-traitance auprès d'une entreprise => 1 gros nettoyage par semaine du quartier (poubelles,)
- 1 équipe communale passe en complément 1 fois tous les 2 jours (parc,)
- Balayeuse : circuit communal, 1 passage par semaine en moyenne, plus si point spécifique constaté.
- Enlèvement des ordures ménagères et tri et benne à verre : compétence Métro

URBANISME

Compétence :

- Commune : Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme
- GAM (METRO) : Plan Local Urbanisme intercommunal (PLUI)
- Etat/Préfet : Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) et Plan de Prévention des Risques d'Inondations du Drac (PPRI)

Enjeux (lieu, ...) : quartier non concerné par le projet de PPRI Drac mais impacté par le PPRN et notamment les risques de glissement de terrain et de ruissellement sur versant,

Composé :

- De 2 zones urbaines :
 - Zone correspondant à la partie ancienne du village sur la partie haute de l'avenue Hector Berlioz (UA2) où les constructions existantes
 - Zone d'habitat à dominante individuel sur les voies adjacentes (UD3) pouvant se densifier de façon modérée pour permettre la réalisation d'habitat intermédiaire (à mi-chemin entre la maison individuelle et l'immeuble collectif)
- De zones naturelles et agricoles
- Pas de logements sociaux

ESPACES VERTS

- **Compétence** : Gestion des espace vert compétence communale – 6 agents
- Tonte (sous-traitée jusqu'à présent) reprise en régie => 8 à 10 passages par an
- Taille haies + ramassage de feuille (oct-nov) en supplément

SECURITE

Demandes Riverains recensées : Plainte de riverain concernant des excès de vitesses au village à proximité de l'école.

Le feu tricolore devant l'école du village serait souvent non respecté.

ECLAIRAGE

Compétence :

- Eclairage public = compétence communale – 3 agents mixte (électricité bâtiment + éclairage Public)
- Plus de 1700 points lumineux au global commune
- 1 tournée par mois sur la commune pour vérifier l'état de fonctionnement + faire des dépannages

Projets en cours / à venir :

Plan lumière en cours (étude sur la rénovation globale + extinction nocturne)

Points notés par les habitants pendant la visite :

- Les différents points seront priorisés et traités par les services tout au long de l'année.
- Un second compte rendu sera envoyé avec les réponses de la municipalité.

| | |
|---|--|
| Route de St Nizier | Proposition de la matérialisation d'une bande cyclable (peinture) dans le sens de la montée jusqu'au "chemin du génie" |
| Chantier lotissement "Coteaux des Visans" | Chantier en cours qui entraîne des chutes de pierres sur le GR9 et la route de Saint-Nizier = DANGER |
| Chemin des Fusillés de l'Ecureuil | Travaux au bout de l'impasse construction de 4 villas : prévoir règlementation des travaux strict (pas de stationnement, pas de retournement) |
| | Rabattre végétaux au droit du PI |
| | Remettre la chicane en haut de la rue pour limiter la vitesse VTT - plus panneau |
| | Arbuste planté sur le talus qui gêne la visibilité des automobilistes qui descendent du chemin privé desservant les n° 35 à 39 |
| Cheminement entre rue de la scie et fusillés | Reprise des emmarchements dégradés |
| Croisement GR - Route de St Nizier | Sortie des maisons au-dessus de la route très délicate car coupe la route des véhicules descendants vite... Proposition : installation d'un miroir en face des sorties de maison |
| Circulation devant l'école... | 1/ trajectoire de la route au niveau du feu sud oblige les véhicules larges à mordre sur le trottoir ouest, dangereux pour les piétons. Proposition : "réaxer" la trajectoire en mordant un peu sur le trottoir est. |
| | 2/ Augmentation du temps entre les feux |
| | 3/ Alternat des feux |
| | 4/ Faire circuler des bus plus petits, et qui ne viendraient pas de Seyssins (Garlettes) |
| | 5/ Décalage de la circulation sur l'esplanade en face de l'école, on perd les arbres... |
| Emplacement au-dessus de l'école | Où en est le projet de plantation de vignes sur le terrain communal |
| Entrée du "village" | Les panneaux "ZFE" installés sur les trottoirs réduisent la praticabilité de ces derniers (un comble...) car empiètent sur leur largeur. Proposition : utiliser les mats existants à rehausser pour ces panneaux |
| Fontaines | Nettoyage Hautes Pressions des bassins |

| | |
|--|---|
| GR juste au-dessus du croisement avec le CD | Il y a une source qui sort sur le côté nord du chemin sans doute liée aux travaux juste au-dessus. Chemin très souvent détrempé peu praticabilité et érosion accélérée. Proposition : pose d'un "caniveau" plus haut que celui existant un peu au-dessus du CD. |
| Hector Berlioz | Potelet cassé et barrière ou potelet à rajouter au sortir du village à la fin du trottoir côté droit en montant |
| Passages piétons sur route de Saint-Nizier | Retracer les 2 passages piétons à moitié effacés (au niveau du GR9 et du chemin des Visans). Créer un passage au droit du chemin des Rampes et supprimer celui situé plus haut qui n'aboutit sur rien |
| Placette H Berlioz | Demande d'un traitement de la surface (goudron) et/ou marquage des places |
| | Intégrer une réflexion globale sur la sortie du "projet Faure" avec une placette et un parvis école : stationnement résidents, dépose élèves, vitesse transit, cheminements scolaires, cycles |
| Rue A Chollier | Problème de stationnement... Besoin d'une aire de retournement. Les camions techniques (poubelles) utilisent l'entrée d'une voie privée (les Bontheux). |
| | Etroitesse de la rue |
| Rue A Chollier Passage piéton au bout de la rue | Passage très apprécié et utilisé. Entretien plus fréquent pourrait être fait. Depuis le goudronnage (+++ pour les poussettes), les VTT descendent trop vite. Proposition : installation d'une chicane à mi-chemin dans le virage. |
| Rue de la Scie | Stationnement à l'intersection avec la rue A Chollier à côté de la fontaine, par des visiteurs etc... Gêne l'accès. Proposition : marquer des places de stationnement ? |
| | Revoir le stationnement : marquage des seuls emplacements autorisés ? |
| Rue des Fusillés | Stationnement est-il interdit ? Les vieilles maisons de village n'ont pas de terrain ni de garage. Problématique des emplacements pour les containers poubelles qui de facto réduisent la largeur aussi bien qu'une voiture... |
| | Attente d'une aire de retournement. Selon l'axe vertical. |
| Sortie du parking devant l'église | Priorité à droite non respectée par les voitures circulant sur la CD. Panneaux positionnés trop hauts et peu visibles. Proposition : installer un "céder le passage" sur la CD au niveau de la sortie du parking ? |
| Village | Pas d'espace d'air de jeux. Les mamans ou nounous qui n'ont pas de jardins doivent descendre jusqu'à Lesdiguières. Proposition : installation d'un petit jeu sur l'esplanade en face de l'école. |
| | Il faut supprimer la zone UA2 (centres bourgs et villages) du PLUi sur le village de SP car elle n'est pas adaptée et classer tous les terrains en zone UD3 (pavillonnaire en évolution modérée) |

| | |
|--|---|
| | Les logements sociaux sur le village car ne sont pas compatibles avec l'environnement résidentiel existant. |
| | Il faut préserver le patrimoine arboré et construit du village |
| | Désherbage des trottoirs à prévoir le long des murs et bordures |

Merci pour votre participation

Plus d'informations : participation@seyssinet-pariset.fr

